

Clauses générales

Ce plan ne peut être reproduit sans l'accord du Géomètre-Expert.

Seule la signature du Géomètre-Expert certifie la conformité de ce plan à l'original.

L'application cadastrale est la superposition et l'adaptation du plan cadastral sur le relevé de terrain, en aucun cas elle ne peut être considérée comme une limite de propriété.

La limite avec le domaine public ne sera définitive qu'après obtention d'un arrêté d'alignement.

Les distances indiquées sur ce plan sont des distances à l'horizontale.

Les coordonnées planimétriques (X;Y) sont calculées dans le système de référence RGF93.

Le projet de division sera définitif après avoir été annexé à un acte authentique.

Il est rappelé que les nouvelles propriétés issues de la division supporteront les servitudes créées par destination du père de famille. Ce document n'a pas pour objet de les relater.

Les superficies indiquées en m² sont arpentées. Elles sont garanties sous réserve de bornage et d'alignement le cas échéant. Les contenances cadastrales à but fiscal indiquées en ha, a et ca ne sont pas garanties.

Ce plan ne fait pas apparaître les réseaux ou canalisations souterraines qui n'auraient pas été portés à la connaissance du géomètre.

Bornage et division

Propriété CARTOU - PIETERMAN

Cession à la Commune de CUQ-TOULZA

Tableau des coordonnées des points de limites et des points d'appuis		
MAT	X	Y
116	1609876.01	3152451.54
125	1609899.44	3152442.20
136	1609913.53	3152437.31
145	1609937.38	3152427.32
146	1609935.64	3152427.03
149	1609936.01	3152427.89
s.1	1609885.80	3152450.62
s.2	1609932.57	3152437.33

241148

Votre contact

Bureau de Revel

05.62.18.71.30

revel@valoris.expert

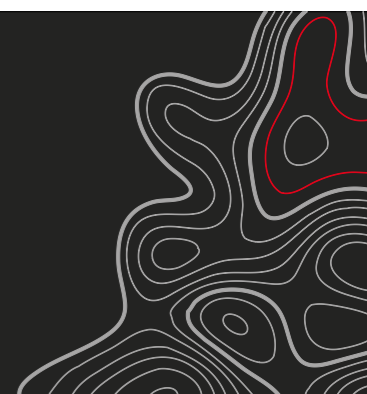


www.valoris.expert

18 rue de Tivoli
31000 TOULOUSE
05 61 52 16 72

61 route de Toulouse
31190 AUTERIVE
05 61 50 56 53

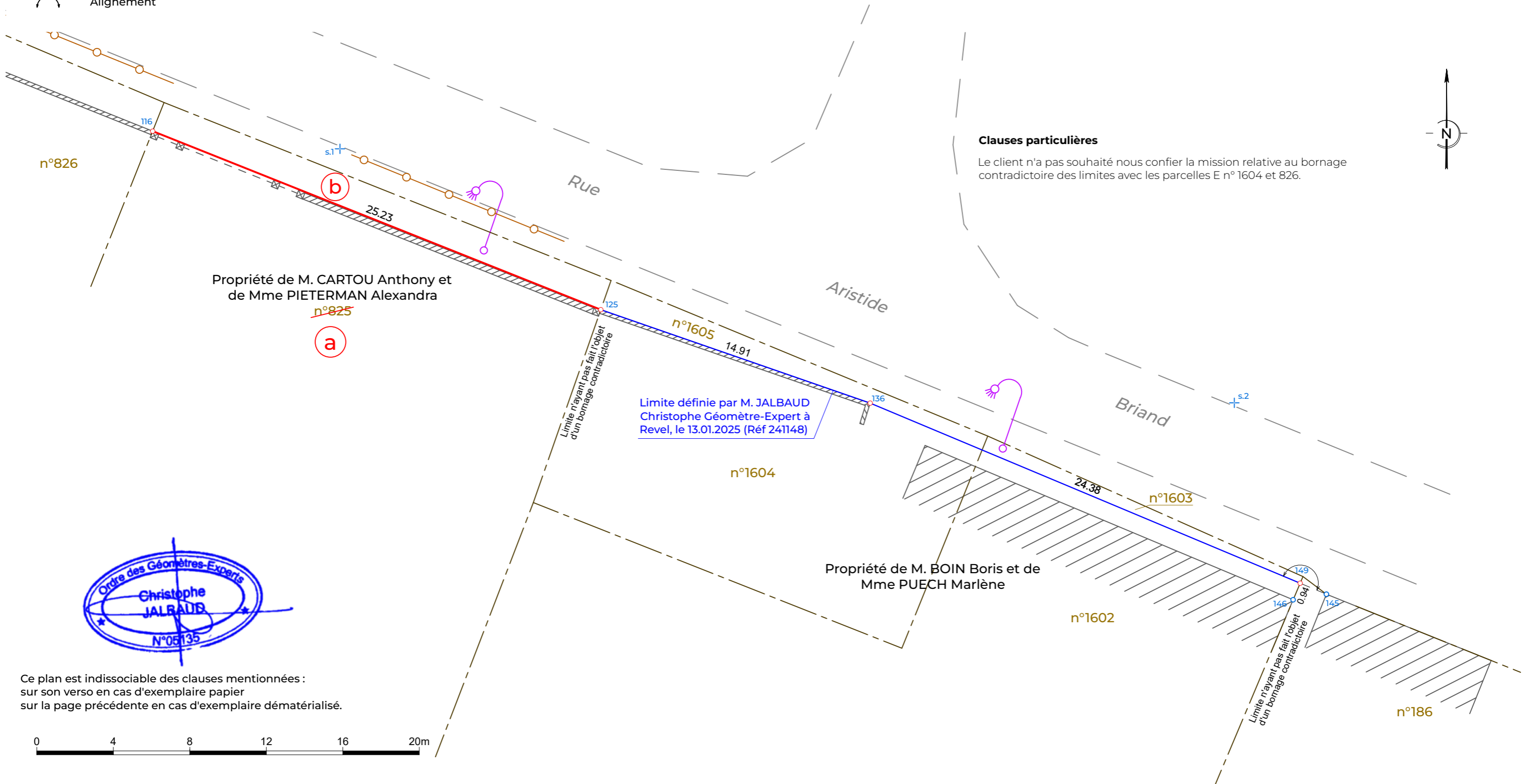
3 av. des Frères Arnaud
31250 REVEL
05 61 18 71 30



Partie	Parcelle origine	Parcelle fille	Superficie (m ²) ou Contenance (ca)	
a	n° 825p	n° 1608	11a 60ca	Partie en vente
b	n° 825p	n° 1609	40ca	Partie destinée à la Commune de CUQ-TOULZA

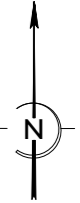
LEGENDE

- Point levé ou calculé
- ⊠ ⊠ Piquet existant, nouveau
- + + Spit existant, nouveau
- ⊙ ⊙ Borne existante, nouvelle
- ⊕ ⊕ Marque de peinture existante, nouvelle
- - - Application cadastrale donnée à titre indicatif
- Limite de division
- ⤵ Alignement



Clauses particulières

Le client n'a pas souhaité nous confier la mission relative au bornage contradictoire des limites avec les parcelles E n° 1604 et 826.



Ce plan est indissociable des clauses mentionnées :
 sur son verso en cas d'exemplaire papier
 sur la page précédente en cas d'exemplaire dématérialisé.



VALORIS
 GÉOMÈTRE-EXPERT

Votre contact
 Bureau de Revel
 05.62.18.71.30
 revel@valoris.expert

N° de Dossier : 241148
 Dressé le 10/04/2026
 Mise à jour de la numérotation cadastrale le 21/04/2026
 Dessin / Contrôle / Validation : LS/LS/CJ
 Échelle : 1:200

Adresse : Rue Aristide Briand
 Section E
 Parcelle n°825
 Commune de CUQ-TOULZA
 Département du Tarn

PLAN DE BORNAGE ET DE DIVISION
Propriété CARTOU - PIETERMAN